

p.B.15.21.Hond. - LB/wr

Berne, le 25 mai 1983

~~p.B.73.Hond.0.~~~~p.B.22.21.Hond.~~

Sa 30. Mai 83 09

Note d'entretien

HONDURAS:

Visite de l'Ambassadeur Yvan Romero,
 Chef de la mission permanente près
 l'Office des Nations Unies à Genève

Après s'être entretenu avec l'Ambassadeur Ritter de la situation politique au Honduras et en Amérique centrale, M. Yvan Romero (R) a été reçu à sa demande par M. Ramseyer, en l'absence de l'Ambassadeur Hugentobler, et le soussigné. Il était accompagné de M. Jochen Manfred Ritter Arita, Conseiller de la Mission. Les thèmes suivants ont été abordés au cours de l'entretien.

1) Accréditation en Suisse de l'Ambassadeur du Honduras

R nous est très reconnaissant de l'entretien que nous avons bien voulu tout de même lui accorder bien que son pays n'ait pas accredité d'Ambassadeur auprès du Conseil fédéral. Il explique que cette situation est due essentiellement au fait que les moyens dont dispose son gouvernement pour ses représentations à l'étranger sont limités. Désireuses toutefois d'entretenir des relations plus étroites avec la Suisse dont elles admirent en particulier les institutions démocratiques et la politique de neutralité, les autorités honduriennes étudient la possibilité de nommer à Berne un chargé d'affaires et d'accréditer auprès du Conseil fédéral un de leurs Ambassadeurs résidents en Europe, de préférence le Chef de leur mission à Genève.

RY saisit cette occasion pour rappeler à son interlocuteur que nous le recevons à titre exceptionnel, les autorités fédérales n'étant en effet pas habilitées à traiter avec la mission hondu-

rienne à Genève dont le chef n'est pas accrédité auprès du Conseil fédéral. Il relève à ce propos que le Honduras n'a encore jamais nommé d'Ambassadeur en Suisse. Quant à la solution envisagée par les autorités honduriennes, il attire l'attention de R sur notre pratique en la matière (notamment la nécessité d'ouvrir une chancellerie diplomatique et une résidence à Berne) laquelle ne peut souffrir d'aucune exception. Il remet à cet effet à R l'aide-mémoire du Service du Protocole.

2) Situation au Honduras et en Amérique centrale

R rappelle que la démocratie qu'à recouvré son pays au début 1982, après de nombreuses années de gouvernement militaire, est encore bien jeune et a besoin de l'appui matériel et moral des démocraties occidentales pour se consolider, alors que le Honduras est entouré de trois "volcans" (Salvador, Guatemala et Nicaragua) et que son économie se trouve dans une situation très difficile. La crise qu'il connaît l'Amérique centrale est avant tout le produit de problèmes socio-économiques non résolus par des gouvernements qui n'ont pas procédé durant de longues années aux réformes nécessaires. Parlant en particulier du Nicaragua, il relève que, si le Honduras a fortement appuyé la lutte du peuple nicaraguayen contre Somoza, il n'est pas du tout favorable à ce qu'il nomme le "déviationnisme" que connaît depuis deux ans le processus révolutionnaire nicaraguayen, lequel vise à transformer peu à peu le pays en protectorat cubain. Quant aux possibilités de pacification de l'Amérique centrale, R évoque le plan de paix présenté par son gouvernement devant l'OEA en date du 23 mars 1982 dont il nous remet une copie (voir annexe). Ce plan prévoit notamment le désarmement général de la région, la réduction des conseillers militaires et civils étrangers dans les divers pays de la région à un niveau raisonnable, la création d'un mécanisme international de surveillance des divers accords qui pourraient intervenir entre les différents Etats d'Amérique centrale ainsi que l'interdiction du trafic d'armes dans toute la région. Ces divers mesures dev-

raient permettre l'instauration d'un dialogue permanent au niveau régional propre à assurer l'instauration de régimes pluralistes et démocratiques.

R rappelle à cet égard que son pays salue les initiatives de paix prises par le groupe des pays de la Contadora.

3) Problème des réfugiés

R relève que le flux de réfugiés en provenance du Salvador, du Guatemala et du Nicaragua continue de progresser de manière alarmante. Les autorités honduriennes, s'inspirant de considérations essentiellement humanitaires, font de leur mieux pour assumer l'accueil nécessaire aux réfugiés en collaboration avec le HCR, mais cette tâche est très lourde. Il explique que son pays donne son entier appui au HCR qui cherche à déplacer les camps vers l'intérieur du pays, ceci avant tout pour éviter les affrontements armés qui se produisent aux frontières avec les pays d'origine des réfugiés.

RY rappelle à son interlocuteur que les autorités suisses sont également préoccupées par le problème des réfugiés au Honduras. Il relève que la Suisse a octroyé jusqu'à présent des contributions financières substantielles aux programmes d'assistance du HCR et de diverses organisations privées suisses.



B. Louis

Annexe mentionnée

Sa 30. Mai 83 09

Copie: - Service du Protocole (cf. point 1)
sans - Secrétariat politique
annexe - Mission de la Suisse près les OI, Genève
- Ambassade de Suisse, Guatemala



Misión Permanente de
la República de Honduras
ante la Oficina de Naciones Unidas
y las organizaciones internacionales
en Ginebra

PLAN FOR PEACE IN THE CENTRAL AMERICAN AREA
HONDURAN PROPOSAL AT THE ORGANIZATION OF AME-
RICAN STATES. 23rd. MARCH 1982.

FIRST: To settle immediate bases to reach out a general disarmament on the region, which would not just include to stop the armamentist race which has created already so much tension and lack of balance to the intercentralamerican and continental relationship, but as well to reduce on a realistic way, the armament and military personnel, in order just to keep a necessary and realistic levels in the countries with military forces to defend their sovereignty, territorial integrity and public order; all these, attached to the requirements and universal criterial accepted and recognized by a democratic society rules by the Law. The bases should include as well, an accord on the different type of weapons; which limitation and prescription should be part of the general disarmament plan.

SECOND: To agree, on an objective and reasonable reduction of foreign advisors on military and other fields, by different elements whom could create doubts, restlessness or disvirtualize the own countries identity.

THIRD: To create and adopt an appropriated mechanism based on an international vigilance and supervision, on which HONDURAS is willing to submit, and through this mechanism to exert a control on the fulfillment of the agreements or compromises contracted by the countries of the Central American area. Such supervision and vigilance should be extended to the countries with existing conflicts and with sensitiveness and circumstances which could affect the peace on the region, for example: Ports, airports, border-lines, strategical sectors.



Misión Permanente de
la República de Honduras
ante la Oficina de Naciones Unidas
y las organizaciones internacionales
en Ginebra

PLAN FOR PEACE

PAG 2.

My country is on the best and most sincerity will to open without any reserve his territory to any International supervision or vigilance which could be agreed with the basical purpose to find a granted peace and to assure it.

FOURTH: To discuss and agree on the adequated procedures and mechanisms to stop the traffic of arms in the region.

FIFTH: To mantain an absolute respect to the already defined and demarked border-lines, traditional delimitations and countries jurisdiction on the region, with the full purpose to no alterate the peace with new disputes which could be brought up on the territorial as maritime order.

SIXTH: To establish parameters to a permanent multilateral dialogue on the bases established by this proposal which could be used to guide to a favorable politic understanding in the internal order which could lead to assure a democratic and pluralistsystem respecting in this way the public rights and the right of people self-determination.

We believe strongly, that the armamentist race constitute a shadowy scourge against the nation's destine and the own human race survival.

We believe as a consequence that the expenditures on excessive armament acquisition should be use to fight misery and poverty and promote an integral welfare for the inhabitants, to bring technical and scientific assistance to surpass the undeveloppness on which the countries in via of development are as well to restructurate a new international economic order to reduce tensions which acute the dramatic era we live on.